



Madame la secrétaire générale de la Préfecture,  
Madame la vice-présidente du département,  
Madame L'IA-DASEN,  
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

A peine le gouvernement a-t-il été installé, que le débat s'est porté sur les déficits budgétaires, sans jamais remettre en cause les politiques qui ont creusé ces déficits, en offrant toujours et encore des garanties aux entreprises sans contrepartie, et en détricotant une fois de plus le bien commun que sont les services publics.

Dans le service public d'éducation, à court terme, le gouvernement prévoit pour les agents deux dégradations majeures :

- celle de leur pouvoir d'achat
- celle de leurs conditions d'exercice.

Tout d'abord, le gouvernement n'a aucune intention de revaloriser le salaire des agents de la FP d'éducation. Couplé à l'inflation, ce statut quo dégrade leur pouvoir d'achat. Le gouvernement réaffirme donc le gel du point d'indice et la suppression de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat qui, comme vous le savez, est une indemnité versée aux agents si l'évolution de leur traitement indiciaire est inférieure sur 4 ans à celle de l'indice des prix à la consommation). Pire encore, le gouvernement souhaite allonger le délai de non paiement des arrêts maladie de 1 à 3 jours (autrement appelés *jours de carence*) et diminuer la prise en charge des salaires de 100% à 90% pour les arrêts plus longs. Ces mesures inadmissibles s'inscrivent non seulement dans la logique austéritaire du projet de budget mais également témoignent du populisme de ceux qui les proposent. L'argument phare avancé par Guillaume Kasbarian, Ministre de la Fonction publique, est celui de lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires. Or, le ministre s'appuie sur une [lecture biaisée du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales - IGAS de septembre](#) dernier. Si en 2022 les fonctionnaires étaient en moyenne absent·es 14,5 jours /an contre 11,7/ans pour le privé, le rapport explique cet écart à la fois pour des raisons structurelles (âge des agents, types d'emplois), mais aussi pour des raisons exceptionnelles liées à la pandémie de COVID 19. Le rapport mentionne d'ailleurs une baisse de l'absentéisme en 2023, année marquée justement par la fin de la crise sanitaire.

Le ministre nous ressert l'argument de l'alignement du public sur le privé. Il oublie sciemment un [autre rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques \(DREES\) de 2015](#) qui souligne qu'en plus de salaires plus élevés en moyenne dans le privé, à qualifications égales, près de deux entreprises sur trois indemnissent les 3 jours de carence des salariés du privé. Le gouvernement entend donc aligner les agents du public sur les salariés les moins bien protégés du privé.

Plutôt que lutter contre l'urgence supposée de l'absentéisme des fonctionnaires au travail, le gouvernement serait mieux inspiré de lutter contre l'urgence évidente de l'absentéisme des candidats au concours pour devenir enseignant. La crise d'attractivité du métier ne sera pas endiguée en stigmatisant les fonctionnaires et en dégradant leurs pouvoir d'achat.

Deuxième point, le gouvernement prévoit la suppression de plus de 4000 postes d'enseignant·es : 3155 dans le premier degré, 181 dans le second degré et seulement 664 dans le privé. Aucune nouvelle mesure salariale, ni de sortie de la précarité pour les contractuel·les enseignants, AESH, AED ne sont prévues.

Pour nous faire croire que le gouvernement se préoccupe d'inclusion, ses ministres annoncent 2000 créations de postes d'AESH. Ce tour de passe passe consistant à supprimer 4000 emplois de titulaires de la fonction publique et de créer 2000 emplois précaires ne dupe personne. Les conditions salariales des AESH sont si mauvaises que le ministère ne parviendra pas à pourvoir tous les emplois d'AESH créés. Comme nous le répétons inlassablement dans cette instance, les AESH sont des personnels contractuels qui se voient imposer des temps de travail incomplets et subissent des conditions de travail précaires. Le ministère refuse de reconnaître leur métier et balaye d'un revers de main la création tant attendue d'un vrai statut de fonctionnaire.

L'exécutif maltraite un service public essentiel, garant de la cohésion sociale et de la construction du commun. L'École publique paye un lourd tribut aux économies annoncées. Et dire que le premier ministre Michel Barnier annonçait lors de son discours de politique générale que l'école serait sa priorité... Quel gouffre entre les paroles et les actes !

Ces suppressions s'ajoutent à celles des deux dernières années. Or, tous ces postes supprimés permettraient de :

- Stopper la chute de l'offre de formation déjà largement engagée. Nos collègues ont besoin de formation en présentiel et sur des temps longs, tout particulièrement pour les agents spécialisé·es et les AESH;
- Assurer le remplacement. D'ici quelques jours ou semaines, faute de moyens et de personnels suffisants, les enseignant·es absent·es ne seront pas remplacé·es, pénalisant ainsi les élèves et générant une charge de travail supplémentaire pour les enseignantes et enseignants présent·es.
- Donner des moyens pour l'inclusion : trop de collègues sont en souffrance face à une inclusion sans moyens suffisants. Les notifications au registre SST en témoignent. Pourquoi ne pas rouvrir le dossier de la création de postes d'enseignant·es spécialisé·es à dominante relationnelle qui sont le chaînon manquant sur pratiquement tous les secteurs de RASED afin d'accompagner au mieux les élèves qui bousculent le cadre ?

Autre exemple : en Saône-et-Loire, plusieurs postes de psychologues de l'EN sont aujourd'hui vacants. Sur les secteurs concernés, il n'est donc plus possible d'avoir l'avis pourtant essentiel de ces professionnels de l'EN pour la constitution d'un dossier à la MDPH, ou pour l'orientation d'élèves en SEPGA, mais aussi pour le suivi des élèves, des familles, l'accompagnement des collèges. En cours d'année, il est urgent d'embaucher des contractuelles, mais surtout de rendre le métier attractif pour que ces postes soient à terme occupés par des PSY-EN fonctionnaires d'état.

Plus généralement, en supprimant des postes à la entée 2025, le gouvernement renonce à ses engagements en faveur de l'école inclusive et de la réussite de tous les élèves. Les comparaisons internationales sont formelles : les pays qui investissent le plus dans l'école primaire sont ceux qui réduisent le mieux les inégalités. Or, le rapport Regards croisés de l'OCDE est sans appel : la France consacre 11 % de moins en dépense par élève que la moyenne des pays de l'OCDE.

La FSU dénonce un choix politique de sous-investissement de l'école publique. Nous ne pouvons accepter que l'école publique ne soit maltraitée sur l'autel des économies budgétaires.

De même, la dégradation du pouvoir d'achat est un manque total de respect pour les personnels. Cela est intolérable et ne sera pas toléré.

Dans un courrier adressé aux enseignants mardi dernier, la ministre Anne GENETET expose sa feuille de route pour la mise en place de ce qu'elle nomme « l'Acte 2 du Choc des Savoirs ».

Incontestablement, le ministère méconnaît les réalités du terrain et les attentes des collègues. Contrairement aux allégations de la ministre, la concertation avec les organisations syndicales n'a pas du tout été menée : elle en est restée à une déclaration intersyndicale unitaire où les organisations syndicales ont exigé unanimement l'abandon des mesures « Choc des savoirs ». En confirmant que le DNB serait à terme un examen d'entrée au lycée, la ministre amorce une fin de scolarité obligatoire à 15 ans, des sorties précoces sans diplôme et un contrat de travail pour tout avenir avec le recours forcé à l'apprentissage. La FSU défend une École publique ambitieuse pour l'ensemble des élèves qui les porte au plus haut niveau de formation et de qualification avec un accès le plus large possible à l'enseignement supérieur.

En ne donnant pas à l'école les moyens nécessaires, le gouvernement l'empêche d'agir. Il est une autre façon de rendre invalide l'école républicaine, ce sont les rumeurs, les fake-news et la calomnie, surtout quand elles ne sont pas combattues par l'institution elle-même. Bien sûr quand un ou une collègue individuellement, est touché-e par des ragots, des accusations mensongères ou des menaces d'atteinte à sa réputation, il est de la responsabilité de la hiérarchie de lui venir en aide concrètement.

Mais quand un ancien président de la république, dans une conférence, profère des mensonges à propos du travail des profs des écoles, qui doit le remettre en place? On ne peut pas laisser les enseignants défendre seuls l'école et leur métier. De qui attendre un soutien ? Cette question se pose pour toute la profession placée collectivement sous le feu des reproches infondés colportés par des leaders politiques ou des groupes qui combattent l'école publique. Nous avons entendu notre ministre de l'Education nationale contester les affirmations méprisantes et fallacieuses de Monsieur Sarkozy. Encore a-t-il fallu qu'elle soit interrogée à ce sujet. Spontanément, elle n'avait pas eu un mot dans le message qu'elle nous a adressé il y a deux jours. Cela fait longtemps que le flot pollué de la calomnie peut se déverser sur les réseaux sociaux et imbiber les esprits sans rencontrer d'obstacle. Nous le voyons quand l'école est qualifiée de wokiste, d'islamo-gauchiste, quand l'Education à la vie affective et sexuelle est discréditée. Les propos dénigrant le travail enseignant deviennent des lieux communs. Ils ruissent de l'écran de télé pour s'écouler dans les conversations jusqu'au portail des établissements et pourrir la relation de confiance qui doit unir la société et son école. Au nom de tous les personnels que nous représentons, nous vous demandons Madame la Dasen, Monsieur le préfet, de parler et d'agir sans relâche pour opposer une digue aux propos pernicieux des ennemis de l'école de la République. Face à cette situation alarmante, la FSU appellera l'ensemble des personnels, les parents d'élèves, les élus et l'ensemble de la société civile à se mobiliser pour défendre l'école publique. Un mouvement de grève est d'ores et déjà en discussion.